

Le Collège de Médecine d'Urgence de Picardie

vous propose une **FORMATION** destinée aux IDE



Protocole de coopération :

« Evaluation du bilan radiologique requis et sa demande anticipée par l'infirmier ou l'infirmière organisateur de l'accueil (IOA), en lieu et place du médecin, pour les patients se présentant avec un traumatisme de membre dans un service d'urgence » selon l'arrêté du 29 novembre 2019

Durée :

18 heures sur 3 jours
Stage incluant 40 prises en soins de patients

Public concerné :

IDE des services d'urgence

Prérequis :

Diplôme d'Etat Infirmier
Formation spécifique à la fonction d'IOA

Méthodes pédagogiques :

Temps d'analyse pratique
Analyse de cas cliniques

Méthodes d'évaluation :

Pré-test et Post-test
Grille de suivi et d'évaluation

Date : 15,16 et 17 juin 2022

Lieu :

Théorie : plateforme Visio
Pratique : site d'exercice de l'IDE

Cout de la formation :

1 000 euros TTC par stagiaire

Inscription :

amizet.loic@ch-abbeville.fr

Responsables pédagogiques :

Dr MIZON Jérôme – Urgences CH Seclin
Dr SETBON Stéphane – Radiologie SOS Mains
Pr DEMONDION Xavier – Radiologie CHU Lille
Pr WIEL Eric – Urgences CHU Lille
Me DEHAUT Hélène – IDE UrSIC CHU Lille

Objectifs pédagogiques :

- Reconnaître et décrire le traumatisme simple et isolé d'un membre, en apprécier le degré de gravité.
- Pratiquer l'examen clinique du patient se présentant pour le traumatisme simple et isolé d'un membre :
Entretien structuré
Examen physique du membre traumatisé (inspection, palpation)
- Repérer et décider des indications et non-indications au bilan radiologique. Connaître les principes de la radioprotection.
- Conditionner le patient en vue du bilan radiographique et des temps d'attente avant la prise en charge médicale.
- Demander l'examen radiographique.
- Transmettre ses décisions aux médecins, infirmiers, aides-soignants, manipulateurs en service de radiologie qui prendront le patient dans la suite de son parcours aux urgences.
- Connaître le cadre réglementaire et organisationnel du protocole de coopération.

Programme :

Jour 1 : Module réglementaire
Module poignet – main

Jour 2 : Module coude et avant-bras
Module épaule et bras

Jour 3 : Module cheville et pied
Module genou et jambe

Les +

Formation par des professionnels de l'urgence.
Pratique à partir de mises en situations cliniques, de cas concrets.
Formation certifiante pour obtention de la prime de coopération.